Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

Axe 1 : Engagement politique et stratégie vers l'économie circulaire

Faire vivre la gouvernance et assurer l'animation de la démarche d'économie circulaire

n°1

Toutes ressources | Tous les piliers

Référent interne : Anne-Claire Not

Fiches-actions et programmes en lien	
Partenaires	ADEME / Région
Situation en 2022	L'étude de préfiguration a réuni un comité de pilotage regroupant 3 élus, des agents du service GeDe, des agents du service développement économique, des agents du service communication, de l'ADEME, de la Région Occitanie, le chargé de mission transition écologique et la directrice générale adjointe. Un comité technique a également été réuni avec l'élu à l'économie circulaire, des agents du service déchets, des agents du service développement économique, des agents du service communication et la directrice générale adjointe. Les politiques de transition écologique portées par le Grand Albigeois sont portées de manière indépendantes par les agents de l'Agglomération. La CCES s'est réuni une fois, en 2018. La Commission environnement a accueilli à plusieurs reprises des interventions sur l'économie circulaire. Le suivi de certaines actions ne permet pas de mesurer pleinement leur impact.
Enjeux de l'action	<u>Gouvernance</u> : Mobiliser les élus du territoire Ancrer l'économie circulaire dans les politiques publiques Donner une assise politique à l'économie circulaire Assurer un pilotage politique de la démarche Assurer la cohérence de la politique de transition écologique de l'Agglomération et renforcer la transversalité de la démarche Associer les agents et acteurs mobilisés dans la mise en œuvre à la gouvernance. Garantir l'évolutivité du programme en fonction des réalités pratiques et des opportunités. Le contexte national ou international peut influer l'acceptabilité de certains concepts ou faire évoluer la perception des acteurs. La stratégie et la communication du programme doit être suffisamment agile pour se saisir des opportunités que représentent ces évolutions. Le thème de la sobriété a émergé récemment dans le débat public, devenant plus acceptable que ce qu'il était jusqu'à présent. Il fera l'objet d'un focus particulier pour rendre lisibles les enjeux de préservation des ressources naturelles dans les nouveaux modèles économiques comme dans l'évolution des modes de consommation. <u>Pilotage</u> : Assurer la mise en œuvre et le suivi opérationnel du projet Garantir un suivi effectif des actions mises en œuvre <u>Partenariats</u> : Renforcer les partenariats et animer le réseau de partenaires. Répondre aux obligations de tenue de la CCES dans le cadre du PLPDMA

Public cible	Public-cible pilote (expérimentation)	Public-cible (généralisation / massification)
		Elus communaux et intercommunaux Partenaires et acteurs engagés du territoire Membres de la CCES

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

		Conseil de développement
Modalités de l'action par année	2022	Pilotage : Organiser une **réunion trimestrielle** avec l'équipe projet pour faire le point sur les actions en cours et les prochaines échéances Organiser une **réunion trimestrielle** du Comité de Pilotage pour présenter l'état d'avancement des actions et les potentialités d'évolutions Organiser des réunions de cadrage trimestrielles avec les directeurs des services développement économique et le service communication pour assurer le suivi des poste liés à l'ECi et gérés transversalement. Organiser une réunion semestrielle avec un prestataire pour challenger et faire progresser le projet. L'économie circulaire et les actions portées par le Grand Albigeois seront régulièrement intégrées à l'ordre du jour des instances de gouvernance de l'Agglomération : - Conseil communautaire ; - Conseils communaux ; - Commission environnement. Suivi : Rédiger et diffuser les Compte rendus des réunions aux participants. Formaliser les processus de suivi des actions du programme. Tenir à jour un **registre d'avancement**. Valoriser ce suivi dans les documents réglementaires et de communication de l'agglomération (bilan de la CCES, rapport annuel sur la gestion des déchets, etc…) Animation : Organiser **1 réunion annuelle de la CCES** élargie regroupant techniciens, élus et acteurs du territoire. Organiser un évènement, de type **Forum**, tous les deux ans en présence des porteurs d'initiatives du territoire, des élus et des techniciens du Grand Albigeois. Le premier aura lieu lors la labélisation 2ème étoile du référentiel Economie circulaire du Grand Albigeois en octobre/novembre 2022. Il se déroulera sur une demi-journée (le même jour que la CCES) avec l'intervention pour retours d'expérience d'acteurs du territoire engagés sur l'économie circulaire. Il sera également l'occasion de présenter les résultats obtenus avec le premier programme d'économie circulaire et les objectifs fixés dans le second.
		Eléments de communication : Animation : Communication Elus et techniciens un mois en amont de l'évènement type Forum par courrier et courriel en les informant du programme et des retours d'expérience pré identifiés Fusionner cette communication avec l'invitation à la CCES pour les élus et acteurs concernés. Communication Grand public en aval sur la réunion des élus autour de l'économie circulaire et les retours d'expérience présentés par une synthèse illustrée publiée sur les réseaux sociaux, le site internet, dans la presse intercommunale et communication d'un communiqué de presse auprès de la presse régionale.
	2023	Idem 2022 **Transversalité :** Etablir un budget spécifique à l'économie circulaire, distinct du budget prévention, qui soit mobilisable par tous les services portant des actions d'économie circulaire. **Formation :** Retravailler le projet Moebus pour construire un **programme de formation** à destination des élus communaux intégrant 1 module par an sur différents aspects de l'économie circulaire. Les thématiques abordés changeront d'une année sur l'autre et permettront de faire le lien avec les actions réalisées sur le territoire. Une **sortie terrain de visite** d'une entreprise ou association mettant en œuvre ces pratiques sera également organisée dans ce cadre. Cette formation pourra être construite en lien avec le chargé de mission Climat Air Energie et a vocation à intégrer tous les aspects de transition environnemental pour permettre une meilleure lisibilité aux élus. **Exemplarité :** Un programme d'économie circulaire spécifique aux services de l'agglomération permettra de rendre lisible l'implication de chaque service de l'agglomération dans la démarche pour en renforcer la transversalité. Ce volet sera animé par le biais d'une **publication annuelle** qui présentera de façon synthétique l'avancée de chaque action. Il est proposé aux communes de s'engager elles aussi en matière d'économie circulaire afin de démultiplier les actions et d'amplifier l'exemplarité des collectivités. Cet engagement sera formalisé au travers d'un

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

		programme d'actions annexe au présent programme. Pour ce faire, les **communes** seront **rencontrées individuellement une fois par an** afin de faire le point sur leurs actions d'économie circulaire (point d'avancement – suivi et évaluation - et planification de nouvelles actions) et balayer les problématiques qu'elles rencontrent sur l'économie circulaire, les déchets et la propreté.
		Eléments de communication : Communication interne auprès des élus pour l'année suivante -> **Plaquette de présentation** distribuée par mailing et présentation lors des réunions communautaires et communales (le service communication s'occupe de la conception/ mise en forme après que la chargée de mission Prévention des Déchets /ECi ait fait remonter et rassemble les informations). Communication Grand public sur la sortie de terrain -> **Publication simple et illustrée** sur les réseaux sociaux et dans la presse intercommunale
	2024 et suivantes	Idem 2023
		Eléments de communication : Idem 2023

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Nota : base de calcul des ETP : 200 jours travaillés par an. (0,1 ETP = 20 jours soit 1 mois à plein temps).

Années	Adiouma Sow	Anne-Claire Not	Aurélien Puiseux	Service communication	Direction Finances
2022	17	47	5	5	3
2023	16	30	7	10	2
2024	16	45	6	10	2

Dépenses prévues (hors moyens humains internes)

Année	Type de dépense	Montant
2022	Frais de bouche	1000
	Intervenants pour animation forum ECi et frais divers	5000
2023	Frais de bouche	1000
	Frais de déplacement	1000
	BE ou intervenants pour formations	3000
	Edition de la plaquette annuelle	1000
2024	Frais de bouche	1000
	Frais de déplacement	1000
	BE ou intervenants pour formations	2000
	Intervenants pour animation forum ECi et frais divers	5000
	Edition de la plaquette annuelle	1000

Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)

	Nb de temps de réunions bilatérales inter-directions	Nb d'élus ayant participé à une session de formation	Intervention en commission environnement	Nb de rencontre avec les communes	Nb de réunions de la CCES	Nb de participants au Forum
2022	6	-	3	16	1	100*
2023	8	20	3	16	1	
2024	8	20	3	16	1	100

Référentiel Economie circulaire

1.2 Développer une démarche transversale avec l'ensemble des politiques de la collectivité : de 80 % à 100 %
1.3 Suivre, évaluer et améliorer le déploiement de la politique Economie Circulaire : de 77,5 % à 87,5 %
2.1 Disposer d'un programme de prévention des déchets : de 84,3 % à 100 %
5.2 Actions dirigées vers les autres collectivités du territoire : de 14,3 % à 54,3 % / *100 %*

Sous-action concernée	Points gagnés
1.2.1.1 Définir un programme de formation économie circulaire	1
1.2.1.2 Inclure dans le programme de formation des formations économie circulaire pour les élus et les techniciens	3

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

1.2.1.4 Former le DGS/DGA à l'économie circulaire	2
1.3.2.3 Communiquer sur le bilan à l'externe	3
2.1.1.1 Organiser au moins 1 réunion de la CCES par an	1
5.2.1 Informer, sensibiliser et former les autres collectivités de son territoire	6
5.2.2 Aider à l'action des autres collectivités de son territoire	12
5.2.3 Structurer des partenariats	12
Pour aller plus loin	
5.1.3.5 Publier les indicateurs de réussite des partenariats	2,4

*2 élus + 1 technicien par commune + quelques services de l'Agglomération impliqués fortement + partenaires (CCI, CMA, FFB, CAPEB, etc...)

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

Axe 1 : Engagement politique et stratégie vers l'économie circulaire

Mobiliser des moyens innovants pour accompagner le changement de comportement des usagers du territoire

n°2

Toutes ressources | Tous les piliers

Référent interne : Anne-Claire Not

Fiches-actions et programmes en lien	*Toutes*
Partenaires	
Situation en 2022	La démarche d'économie circulaire ne dispose pas de plan de communication. La communication est assurée par le service communication à la demande du service GeDe.
Enjeux de l'action	Sensibiliser les habitants et acteurs du territoire à l'économie circulaire Utiliser des outils innovants tels que la communication engageante, les nudges, les normes sociales, pour encourager les changements de comportement. Illustrer les avancés atteintes par le territoire Témoigner des résultats obtenus par la mise en œuvre des actions Valoriser les acteurs engagés

Public cible	Public-cible pilote (expérimentation)	Public-cible (généralisation / massification)
	-	Elus Habitants Entreprises Partenaires

Modalités de l'action par année	
2022	**<u>Elaborer la stratégie de communication</u>** Concevoir la **stratégie de communication** en mobilisant un prestataire spécialisé dans l'environnement et les changements de comportement et communiquer sur l'offre de solutions du Grand Albigeois. Cette stratégie de communication inclura des moyens de communication spécialisés dans la communication engageante (nudges et autres outils issus de la sociologie de l'engagement et des sciences comportementales). La stratégie de communication inclura une **mise en récit du territoire** autour du thème de l'économie circulaire, de la préservation des ressources naturelles et retravailler ce récit régulièrement en s'appuyant sur les concepts et "mots clefs" qui pourront émerger au fur et à mesure de la mise en œuvre du programme dans les conscience et l'actualité pour l'ancrer dans la réalité et l'actualité des publics cible. Un premier récit autour de la sobriété du territoire pourra être construit. Les usagers seront associés au déploiement du programme en encourageant l'expression des besoins, valorisant les propositions de solutions innovantes et communiquant sur l'importance de l'expérimentation individuelle et collective. Cette association passera également par des **sessions de design des politiques publiques** appliquées à un outils/dispositif du service par an, en commençant par le compostage individuel. **<u>Déployer la stratégie de communication</u>**. Le service GeDE fera appel à un prestataire pour contribuer au déploiement de cette communication engageante. En plus d'une partie de l'équipe de la cellule « relations usagers », le service GeDe se dotera de moyens humains pour mettre en application les solutions innovantes de communication qui nécessitent davantage d'interactions et de réactivité dans les relations avec l'usager. Ces nouvelles techniques de communication devront être diffusées dans l'ensemble des pratiques du service et ne pas rester cantonnées aux seuls outils de communication. Le chargé de communication (interne à la CAA) développera des supports dédiés à l'économie circulaire :

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

		- Une page internet ; - Une rubrique du Grand A dédié ? Un numéro dédié ? - Une newsletter ? - Une déclinaison de la charte graphique. - Des supports d'animations - Un stand pour les évènements - Etc…
	2023	Poursuite du déploiement de la stratégie de communication Organiser en intra la formation « Change 01 » de l'Ademe sur le changement de comportement individuel. L'ouvrir à tous les services de l'agglomération qui travaillent sur la transition écologique et trouvent un intérêt à cette formation.
	2024 et suivantes	Idem

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Nota : base de calcul des ETP : 200 jours travaillés par an. (0,1 ETP = 20 jours soit 1 mois à plein temps).

Années	Adiouma Sow	Anne-Claire Not	Cellule usagers	Service communication
2022	8	30	50	100
2023	10	30	130	100
2024	10	30	180	100

Dépenses prévues (hors moyens humains internes)

Année	Type de dépense	Montant
2022	Impressions (à détailler) Agence de communication spécialisée pour stratégie de communication (AMO) Prestataire spécialisé dans la communication engageante pour opération exemplaire sur le territoire Prestataire spécialisé dans le design des politiques publiques Formation de l'équipe cellule usagers en faveur de la communication engageante	10 000 8 000 50 000 4 000 6 000
2023	Impressions (à détailler) Prestataire spécialisé dans le design des politiques publiques Formation de l'équipe cellule usagers en faveur de la communication engageante Réalisation d'un sondage sur les pratiques des habitants (à réitérer en 2025)	10 000 4 000 8000 10 000
2024	Impressions (à détailler) Prestataire spécialisé dans le design des politiques publiques Formation de l'équipe cellule usagers en faveur de la communication engageante	10 00 4 000 8000

Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)

	Pourcentage des actions inscrites au plan de communication réalisées	Elaboration d'un document stratégique sur les messages à communiquer	Réalisation de supports de communication diversifiés et innovants	Nombre de personnes formées au sein de la CAA à la communication engageante
2022	100 %	Fait	-	
2023	100 %	Actualisé	10	4
2024	100 %	Actualisé	10	8

Référentiel Economie circulaire

1.1 Définir une stratégie globale de la politique Economie circulaire et assurer un portage politique fort : de 79,4 % à 84 %
5.1 Actions dirigées vers le Grand Public et les associations : de 25,7 % à 31,7 %

Sous-action concernée	Points gagnés
1.1.5.3 Valoriser plus de 50 % des actions issues du programme d'actions	1,2

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

Axe 2 : Changer les comportements et sensibiliser

Offrir une programmation annuelle d'ateliers, visites, conférences… sur le thème de l'économie circulaire

n°3

Toutes ressources | Tous les piliers

Référent interne : Anne-Claire Not

Fiches-actions et programmes en lien	*Fiche actions 4, 8, 9, 10*
Partenaires	
Situation en 2022	Le Grand Albigeois accompagne les particuliers dans la mise en pratique du compostage de proximité. Il propose des modules de formation aux entreprises pour leurs salariés. Des vidéos à destination du grand public ont également été créées pour promouvoir l'action des artisans Repar'acteurs. Les sessions actuelles de distribution de composteurs ont la forme suivante : 30 min de formation pour 10 personnes. 700 personnes ont été formées en 2021. Aujourd'hui, il est demandé aux gens de réserver 40 min (y compris les aspects administratifs qui sortiront de ce temps au 4ème trimestres 2022 car réalisés en ligne).
Enjeux de l'action	Intéresser tous les habitants du territoire à l'économie circulaire Favoriser les changements de comportement Créer de la lisibilité sur nos interventions, animations et notre offre de service

Public cible	Public-cible pilote (expérimentation)	Public-cible (généralisation / massification)
	-	Citoyens adultes du territoire

Modalités de l'action par année		
	2022	Construire les partenariats avec les acteurs et lieux potentiels des sessions de formation. **<u>Eléments de communication :</u>** Communication grand public pour rendre visible l'offre du Grand Albigeois -> Actualisation continue du site internet, flyers disponibles dans les mairies, centres sociaux … Communiquer ponctuellement sur l'organisation d'un évènement -> Panneaux d'affichages dans les lieux de rencontres et écrans communautaires Communiquer en aval des évènements -> Journal intercommunal, Réseaux sociaux
	2023	Formaliser l'offre de sensibilisation à destination des particuliers : - Organisations d'ateliers ; - Organisation des formations - Organisations de visites (centre de tri, déchetterie, recyclerie, station d'épuration…) ; - Conférences, ciné débats, à destination du grand public. Concevoir une programmation continue sur toutes les thématiques abordées par le service GeDe. Cette programmation est annuelle et communiquée en septembre sur l'année scolaire. La programmation pourra être intra-muros (dans un lieu dédié) et itinérante (sur les différentes communes de l'agglomération, sur les évènements, dans les services de l'agglomération ou autres structures, etc…). Se doter d'un **<u>lieu spécifique</u>** pour accueillir la programmation et les ateliers. Ce lieu accueillerait des animations permanentes (expositions, documentation sur l'économie circulaire), les formations régulières, les ateliers ponctuels organisés par le Grand Albigeois et des permanences d'associations. Il pourrait s'agir d'un espace dédié dans la nouvelle recyclerie (2024).

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

		Se rapprocher des services culturels et sociaux du Grand Albigeois (médiathèques, cinémas, théâtres…) pour créer des évènements en partenariats et, à terme, les accompagner pour intégrer des animations en liens avec l'économie circulaire dans leurs programmations. Créer des cursus de formation, ou des parcours sur les différents univers / thématiques abordés par le service : - Des sessions bimensuelles (pour commencer) de 1h30 ; - Des visites de terrain ; - Des webinaires avec retour d'expérience. Faire une expérimentation au 1er semestre Se doter de moyens humains pour assurer cette programmation et la réalisation des animations
		Eléments de communication : A la rentrée scolaire, forte opération de communication grand public pour rendre visible l'offre du Grand Albigeois -> flyers disponibles en mairie, site internet pour réserver ses sessions, rappel régulier des évènements à venir sur les réseaux sociaux. (Il s'agit de rendre visible la présence et l'offre d'accompagnement et de montée en compétence proposée par la CA Albigeois au grand public) Replay des webinaires disponibles en ligne, presse intercommunale A ce stade, les formations envisagées sont du one-shot. Le cas échéant, et si pertinent, des parcours/cursus seront créés à partir de l'année sscolaire2024-2025
	2024	Ouvrir un **lieu dédié à l'économie circulaire** sur le territoire en partenariat avec les acteurs volontaires : - Assurer une permanence à minimum bimensuelle ; - Accueillir les formations ; - Accueillir des évènements mensuels (ateliers, réunions d'associations, conférences, ateliers de réparation ; - Regrouper des ressources sur l'économie circulaire.
		Eléments de communication : A la rentrée 2024, opération de communication pour faire connaître l'offre grand Albigeois Communiquer sur un planning d'évènements à l'année -> Newsletter, réseaux sociaux, plaquette
	2025	**Enquête sur les pratiques des habitants du Grand Albigeois :** Faire appel en fin d'année à une structure de sondage pour évaluer les pratiques d'économie circulaire des habitants du Grand Albigeois et comparer avec les résultats obtenus en 2022.
		Eléments de communication : Communication Grand public : Informer des résultats de l'enquête -> Presse intercommunale, presse locale.

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Nota : base de calcul des ETP : 200 jours travaillés par an. (0,1 ETP = 20 jours soit 1 mois à plein temps).

Années	Adiouma Sow	Anne-Claire Not	Cellule usagers	Secrétariat GeDe	Service communication
2022	3	15	30	7	5
2023	3	8	135	7	0
2024	3	7	215	7	0

Dépenses prévues (hors moyens humains internes)

Année	Type de dépense	Montant
2022	Intervenants	3 000
	Supports et matériel de formation	6 000
	Budget communication et support pour lieu de sensibilisation (1er étage de la recyclerie)	8 000
2023	Intervenants	3 000
	Edition d'un livret annuel, Affichage 4*3	20 000
	Supports et matériel de formation	6 000
	Budget communication et support pour lieu de sensibilisation (1er étage de la recyclerie)	8 000
2024	Intervenants	3 000

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

	Edition des supports de communication	15 000
	Supports et matériel de formation	6 000
	Budget communication et support pour lieu de sensibilisation (1er étage de la recyclerie)	8 000

Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)				
	Nb d'adultes nouveaux formés	**Ouverture d'un lieu dédié à l'ECi**	**Nb de sessions de formation organisées**	**Amélioration des pratiques des habitants**
2022	-	-	-	-
2023	1000		200	-
2024	2 000	Fait	200	-
2025	2 000	Fait	200	+5 à 10 % selon les pratiques par rapport à 2022

Référentiel Economie circulaire	
5.1 Actions dirigées vers le Grand Public et les associations : de 25,7 % à 45,7 %	
Sous-action concernée	**Points gagnés**
5.1.1 Informer et sensibiliser le grand public	6
5.1.3.3 Créer un ou des espaces communs de dialogue pour les acteurs du territoire	2,4

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

Axe 2 : Changer les comportements et sensibiliser

Être présents sur les évènements du territoire pour sensibiliser les adultes à l'économie circulaire et à la préservation des ressources

n°4

Toutes ressources | Tous les piliers

Référent interne : Anne-Claire Not

Fiches-actions et programmes en lien	*Fiche actions 3, 8, 9, 10*
Partenaires	
Situation en 2022	Le Grand Albigeois a coorganisé en 2019 avec le Conseil Départemental du Tarn, la Foire de la Récup' et du Réemploi qui a regroupé plus de 5 000 participants. Le service déchets est présent sur de nombreux évènements du territoire pour parler de réduction des déchets et d'économie circulaire (les conseils de quartiers de la ville d'Albi, Tous au compost, Bourse au vélo, SERD, Salon HabiTarn ateliers DIY, Ferme en ville, salon VisionsEntreprisesDurables). Le service déchets est aussi présent sur des évènements ponctuels (Bus du Climat, Fête de la nature à Saliès). La ville d'Albi accueille tous les ans le festival Pause Guitare qui est le deuxième festival de musique d'Occitanie.
Enjeux de l'action	Donner de la visibilité aux actions économie circulaire du territoire Sensibiliser la population du territoire au tri et à la prévention des déchets Montrer que ces gestes sont faciles à mettre en œuvre et produisent des résultats Accompagner les grands albigeois dans le changement de leurs pratiques Être présents sur davantage de temps forts au sein des communes et des associations

Public cible	Public-cible pilote (expérimentation)	Public-cible (généralisation / massification)
	-	Habitants du territoire Festivaliers Organisateurs d'évènements

Modalités de l'action par année	
2022	**<u>Accompagnement des évènements du territoire dans le zéro déchet :</u>** Formaliser les solutions disponibles pour les organisateurs d'évènements du territoire (communes, associations...). Accompagner le festival Pause Guitare vers une édition 0 déchet pour 2023 : - Accompagner la formation des bénévoles - Relayer les solutions de tri et gestion des déchets disponibles - Accompagner le développement de solutions de compostage (Soutien technique, expérimentation) **<u>Animation :</u>** Organiser en fin d'année scolaire une réunion pour identifier les évènements marquants de l'année à venir, les besoins d'animation et de matériel. Sont présents à cette réunion, la chargée de mission économie circulaire, la cellule usager et le service communication. Des points supplémentaires sont organisés avec les autres services partenaires sur les évènements (habitat, mobilité, climat…) Se doter d'un planning de suivi des évènements avec présence d'un stand et d'un fichier de suivi des agents disponibles. Les agents du service doivent être présent à au moins un évènement de chaque commune dans l'année. A l'occasion du point annuel avec les communes, identifier les temps forts de la commune nécessitant la présence du service GeDe pour de la sensibilisation. Identifier en amont de chaque intervention le public cible et les objectifs afin de prévoir l'offre adaptée Enrichir l'animation proposée lors de la tenue de stands sur les évènements (Opérationnel, mallettes…)

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

		Coordonner la SERD sur le territoire : - Recenser les actions portées par les acteurs du territoire ; - Enrichir l'offre proposée avec des actions propres au service GEDE ; - Coordonner le déroulé des actions ; - Communiquer sur l'ensemble des actions internes et externes.
		Eléments de communication : **Accompagnement des évènements du territoire dans le zéro déchet :** Communication Grand public : Informer les organisateurs d'évènements de l'accompagnement disponible -> Site internet Se doter de supports de communication et d'animation pour les évènements (panneaux de consignes de tri, solution de vaisselle consignée, …) Les communes seront des partenaires privilégiés, pour signaler leurs évènements (auprès desquelles la CAA réalise une sensibilisation annuelle, une présentation de l'offre, et qui saisiront la CAA sur les évènements susceptibles de bénéficier d'une intervention). **Animation :** Communication Grand public : Informer des actions proposées -> Réseaux sociaux, presse intercommunale, écrans communaux Informer sur les actions réalisées -> Réseaux sociaux, presse intercommunale
	2023	**Accompagnement :** Accompagner le Festival Pause Guitare selon les modalités fixées en amont : - Formation des bénévoles - Communication sur place pour le tri et la réduction des déchets **Animation :** Organiser en fin d'année scolaire une réunion pour identifier les évènements marquants de l'année à venir, les besoins d'animation et de matériel. Identifier les évènements sur les communes à l'occasion des rencontres annuels ace les mairies. Informer les associations du territoire de notre capacité à intervenir dans le cadre de leurs moments forts. Animer les stands sur les évènements Coordonner la SERD sur le territoire : - Recenser les actions portées par les acteurs du territoire - Enrichir l'offre proposée avec des actions propres au service GEDE - Coordonner le déroulé des actions - Communiquer sur l'ensemble **Evènement ECi du Grand Albigeois :** Créer un évènement propre au Grand Albigeois dédié à l'économie circulaire : public cible, thématiques, animations, potentiels partenaires, période, durée…) Se doter de moyens humains en capacité de réaliser les interventions sur les évènements et de piloter l'évènement ECi du territoire.
		Eléments de communication : **Accompagnement :** Communication Grand public : Informer sur l'éco exemplarité de l'évènement -> en lien avec les organisateurs **Animation :** Communication Grand public : Informer sur la tenue des stands -> en lien avec la communication dédiée à l'évènement Communication Grand public : Informer des actions proposées -> Réseaux sociaux, presse intercommunale, écrans communaux Informer sur les actions réalisées -> Réseaux sociaux, presse intercommunale **Evènement ECi du Grand Albigeois :** Communication Grand public : Informer en amont de l'organisation de l'évènement -> Réseaux sociaux, stands, affiche panneaux publicitaires, presse intercommunale

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

	2024 et suivantes	**Evènement ECi du Grand Albigeois :** Organisation de l'évènement dédié à l'économie circulaire du Grand Albigeois
		Eléments de communication : **Evènement ECi du Grand Albigeois :** Communication Grand public : Informer en amont de l'organisation de l'évènement -> Réseaux sociaux, stands, affiche panneaux publicitaires, presse intercommunale Informer en aval sur la tenue de l'évènement -> Réseaux sociaux, presse intercommunale, presse locale (communiqué de presse)

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Nota : base de calcul des ETP : 200 jours travaillés par an. (0,1 ETP = 20 jours soit 1 mois à plein temps).

Années	Adiouma Sow	Anne-Claire Not	Cellule usagers	Service communication
2022	2	15	40	5
2023	2	10	120	25
2024	2	10	170	20

Dépenses prévues (hors moyens humains internes)

Année	Type de dépense	Montant
2022	Frais de bouche	1000
	Achat de matériel pour les stands (banderoles, affiches)	2000
2023	Frais de bouche	3000
	Achat de matériel pour les stands (banderoles, affiches)	5000
	Location de matériel	5000
	Location d'une salle	5000
	Intervenants	5000
	Publicité de l'évènement (et annexes attractives)	10000
	Achat d'un véhicule dédié à l'animation	20000
2024	Frais de bouche	3000
	Achat de matériel pour les stands (banderoles, affiches)	3000
	Location de matériel	5000
	Location d'une salle	5000
	Publicité de l'évènement (et annexes attractives)	10000
	Intervenants	5000

Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)

	Nb d'évènements avec animation du stand GEDE	Nombre de personnes ayant avec lesquelles un échange a eu lieu sur un stand	Organisation d'un évènement Economie circulaire	Nombre de participants à l'évènement Economie circulaire
2022	20	2000	-	
2023	20	2000	Fait	4000
2024	20	2000	Fait	6000

Référentiel Economie circulaire

5.1 Actions dirigées vers le Grand Public et les associations : de 25,7 % à *45,7 %*

Sous-action concernée	Points gagnés
5.1.1 Informer et sensibiliser le grand public	6

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

Axe 2 : Changer les comportements et sensibiliser

Sensibiliser les scolaires à la préservation des ressources

n°5

Toutes ressources	Tous les piliers

Référent interne : Anne-Claire Not

Fiches-actions et programmes en lien		
Partenaires		
Situation en 2022	Le service GEDE développe ses offres de formation à destination des scolaires et réalise des interventions auprès des étudiants. 20 interventions de formation ont été organisées auprès de 16 écoles. Peu de communication est faite sur le sujet vers les professionnels de l'éducation. Les écoles sont informées par le bouche-à-oreille. Il n'y a pas eu de connexion établie avec l'éducation nationale permettant d'apporter une offre formalisée et identifiable par les enseignants publics.	
Enjeux de l'action	Sensibiliser les enfants au tri et à la prévention des déchets Sensibiliser le personnel pédagogique qui accueille et forme les enfants au tri et à la prévention Mettre en œuvre des actions concrètes dans les écoles Disposer d'une offre de formation visible	
Public cible	Public-cible pilote (expérimentation)	Public-cible (généralisation / massification)
	-	Animateurs périscolaires Enseignants Elèves
Modalités de l'action par année	2022	Recenser le nombre d'écoles publiques / privées, de collèges et de lycées ainsi que le nombre de classes pour établir une stratégie d'intervention et se fixer des objectifs en termes de tranches d'âge, de % d'écoles, etc… Obtenir l'agrément du rectorat pour l'intervention en milieu scolaire (enseignement primaire) Communiquer sur les formations déjà construites (Cycle 1 : Emballages et biodéchets) Créer un catalogue dématérialisé de l'offre proposée Finaliser la construction de formations complémentaires (Cycle 2 / 3) Développer de nouvelles thématiques : gaspillage alimentaire, réemploi, clean walks, etc… Recueillir et prendre en compte les demandes des enseignants pour le développement de nouveaux modules. Assurer le suivi des formations réalisées (nombre de participants, retour des enseignants, demande sur d'autres thématiques). Formaliser le suivi des interventions et la démarche d'amélioration continue (remise de diplôme / attestations de formation, évaluation systématique des interventions avec capitalisation et amélioration des interventions, …) Organiser une réunion en début d'année scolaire pour présenter les offres aux enseignants / Porter une réflexion sur la formation des enseignants Accompagner les établissements du territoire dans l'intégration de l'économie circulaire à leurs formations (Ecole des Mines)
		Eléments de communication : Communication auprès des enseignants : Informer sur les formations déjà construite -> site internet, communication auprès des acteurs relais (CPIE, réseaux éducation nationale)
	2023	Faire évoluer les formations proposées avec l'actualité des sujets Construire de nouvelles formations : - Collège et lycée - Jardinage - Gaspillage alimentaire
		Eléments de communication : idem

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

	2024 et suivantes	Idem **Eléments de communication :** idem

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Nota : base de calcul des ETP : 200 jours travaillés par an. (0,1 ETP = 20 jours soit 1 mois à plein temps).

Années	Adiouma Sow	Anne-Claire Not	Cellule usagers	Service communication
2022	-	8	172	-
2023	-	-	182	-
2024	-	-	182	-

Dépenses prévues (hors moyens humains internes)

Année	Type de dépense	Montant
2022	Achat de matériel et création de supports	3000
2023	Mise à jour matériel et support	1000
2024	Mise à jour matériel et support	1000

Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)

	Nb de demi-journées d'intervention	Nb d'écoles accompagnées	Nb d'élèves sensibilisés	Sensibilisation d'un % d'une classe d'âge
2022	50	16	25*50=1250	100 à 120%
2023	120	20	25*120=3000	200 à 240%
2024	180	25	25*180=4500	300 à 360%

Référentiel Economie circulaire

Sous-action concernée	Points gagnés

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

Axe 2 : Changer les comportements et sensibiliser

Porter une étude sur la tarification incitative

n°6

Toutes ressources | Tous les piliers

Référent interne : Adiouma Sow

Fiches-actions et programmes en lien	
Partenaires	
Situation en 2022	Le mode de financement de la gestion des déchets est assuré par la TEOM. Dans le programme précédent, l'étude de la tarification incitative était programmée pour être réalisée après la phase de déploiement de la redevance spéciale.
Enjeux de l'action	Informer les élus sur le fonctionnement de la tarification incitative. Etudier les conditions particulières et les impacts de la mise en œuvre d'une tarification incitative sur le territoire.

Public cible	Public-cible pilote (expérimentation)	Public-cible (généralisation / massification)
	-	Usagers

Modalités de l'action par année		
	2022	-
	2023 - 2025	Communiquer auprès des élus sur les retours d'expérience de territoire soumis à la redevance incitative (Reduction des tonnages et acceptabilité des citoyens) lors des interventions dédiées à l'économie circulaire. Réflexion autour du projet et conception du cahier des charges pour faire de la tarification incitative un outil supplémentaire du changement de comportement et pas seulement un levier financier. Rédaction du cahier des charges Publication de l'appel d'offre, Analyse des offres pour un lancement de l'étude en 2025 Réalisation de l'étude

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Nota : base de calcul des ETP : 200 jours travaillés par an. (0,1 ETP = 20 jours soit 1 mois à plein temps).

Années	**Adiouma Sow**	**Anne-Claire Not**	**CdM TI**
2022	20		
2023	20	3	
2024	20	5	80
2025	20	5	20

Dépenses prévues (hors moyens humains internes)

Année	**Type de dépense**	**Montant**
2022	-	-
2023	-	-
2024	Réalisation de l'étude	70 000

Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

	Nb de séance de sensibilisation des élus organisées	Publication de l'AO	
2022		-	
2023		-	
2024		Fait	

Référentiel Economie circulaire	
4.2 Mettre en place un système de financement qui encourage l'adhésion aux pratiques de l'économie circulaire : de 52,5 % à 57,5 %	
Sous-action concernée	**Points gagnés**
4.2.2.1 Engager l'étude de la mise en place de la tarification incitative (phase de lancement)	1,5
4.2.2.3 Disposer d'une étude de mise en place de la tarification incitative réalisée (étude terminée)	1,5

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

Axe 2 : Changer les comportements et sensibiliser

Mieux accompagner les entreprises vers le tri et la prévention

n°7

Toutes ressources	Allongement de la durée d'usage Recyclage

Référent interne : Anne-Claire Not

Fiches-actions et programmes en lien	*Fiche actions 9*	
Partenaires		
Situation en 2022	Les entreprises entrent en contact avec l'agglomération par diverses portes d'entrées (déchets, foncier, propreté, développement économique) et ne font pas la distinction entre les différents services. Les informations concernant les échanges entre Agglomération et entreprises peuvent donc être dispersées au sein de l'Agglomération. Les questions de gestion des déchets peuvent être des portes d'entrée vers la transition écologique des entreprises. 1 000 entreprises ont été rencontrées sur site pour aborder la mise en place de la redevance spéciale. 300 entreprises ont signé une convention de redevance spéciale.	
Enjeux de l'action	Accompagner les entreprises dans la compréhension de la redevance spéciale et dans la maitrise de leurs coûts de gestion des déchets. Réduire et mieux valoriser les déchets des entreprises Porter à la connaissance des entreprises leurs obligations règlementaires en matière de déchets Maintenir une relation de confiance avec les entreprises	
Public cible	Public-cible pilote (expérimentation)	Public-cible (généralisation / massification)
		Entreprises du territoire
Modalités de l'action par année	2022	Structurer l'offre proposée aux entreprises par le service déchets : - Réalisation de diagnostics déchets ; - Installation de composteurs collectifs ; - Formation au tri et à la prévention des salariés. Donner de la visibilité à l'offre de l'Agglomération : - Création d'une page internet dédiée ; - Elaboration d'une plaquette générale à remettre aux entreprises (format A4 à la charte graphique développement économique) transmis au service développement économique ; - Elaboration de plaquettes détaillées. Organisation d'une réunion mensuelle entre les services GEDE et Développement économique à horaire fixe (tous les 1ers mardis du mois à 14h00). Seront présents à minima Emeric Bernou et Miloud Zitouni. Les autres agents des services peuvent y participer en fonction de leurs actualités. Cette réunion visera à : - Partager les remontées d'informations obtenus aux contacts des entreprises ; - Echanger sur les actualités des services concernant les futures entreprises à rencontrer ; - Se tenir informé des évolutions de l'offre à destination des entreprises proposées par l'autre service. - Faire un point sur les synergies EIT Tenir à jour un dossier partagé des échanges avec les entreprises entre les services développement économique et GEDE Accompagner les entreprises vers le tri et la prévention. L'accompagnement se déroule selon les étapes suivantes : - Une visite de deux heures ;

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

		- La rédaction d'une liste de préconisation pour la mise en place d'actions de tri et de prévention et son envoi à l'établissement ; - Une nouvelle visite deux mois plus tard pour discuter de la mise en œuvre des actions et des conséquences sur la nature, le nombre et le volume des bacs déchets mis à disposition ; - Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des entreprises rencontrées. - Revenir auprès des entreprises 6 mois à 1 an après pour constater les évolutions et les solutions mises en place. - Réaliser un suivi de ces interventions et de leurs impacts.
		Eléments de communication : - Décider la charte graphique « Economie circulaire – Développement économique » et l'appliquer - Communiquer sur la capacité à accompagner les entreprises, auprès des entreprises (plaquette (distribuée par tous les agents de la CA Albigeois en lien avec les entreprises) et site Internet suivant la charte graphique décidée ci-dessus)
	2023	Idem + Faire évoluer l'outil de capitalisation en fonction des besoins (CRM)
		Eléments de communication : - Communiquer sur la capacité à accompagner les entreprises, auprès des entreprises (plaquette et site Internet suivant la charte graphique décidée ci-dessus) - Valoriser les résultats atteints par les entreprises : o Auprès des élus (restitution en bureau communautaire) o Auprès des entreprises (brève dans le Grand A et/ou la News Eco)
	2024 et suivantes	Idem + Actualiser l'offre de service proposée
		Eléments de communication : - Communiquer sur la capacité à accompagner les entreprises, auprès des entreprises (plaquette et site Internet suivant la charte graphique décidée ci-dessus) - Valoriser les résultats atteints par les entreprises : o Auprès des élus (restitution en bureau communautaire) o Auprès des entreprises (brève dans le Grand A et/ou la News Eco)

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Nota : base de calcul des ETP : 200 jours travaillés par an. (0,1 ETP = 20 jours soit 1 mois à plein temps).

Années	Adiouma Sow	Anne-Claire Not	Cellule usagers	Service développement économique	Service communication
2022	3	3	53	2	5
2023	3	3	125	7	5
2024	1	3	125	7	5

Dépenses prévues (hors moyens humains internes)

Année	Type de dépense	Montant
2022	Conception des plaquettes	1 500
	Edition des plaquettes	1 000
	Frais de déplacement	3 000
2023	Conception des plaquettes	1 500
	Edition des plaquettes	1 000
	Frais de déplacement	3 000
2024	Conception des plaquettes	1 500
	Edition des plaquettes	1 000
	Frais de déplacement	3 000

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)			
	Nb de réunions interservices réalisées	**Nb d'entreprises accompagnées**	**% d'entreprises dont le nombre de bacs est ajusté à la baisse pour les OMR dans l'année qui suit la visite**
2022	10	30	-
2023	10	80	50%
2024	10	80	50%

Référentiel Economie circulaire	
2.5 Créer du lien avec les acteurs économiques du territoire pour créer des dynamiques sur leurs déchets : de 87,5 % à 100 %	
Sous-action concernée	**Points gagnés**
2.5.2.3 Disposer d'un taux de satisfaction élevé des entreprises conseillées	1,88

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

Axe 3 : Réduire les déchets produits sur le territoire

Déployer la stratégie biodéchets

n°8

Biomasse	Allongement de la durée d'usage

Référent interne : Anne-Claire Not / Adiouma Sow

Fiches-actions et programmes en lien	*Fiche actions 3, 4, 7*
Partenaires	
Situation en 2022	Le Grand Albigeois accompagne le déploiement du compostage de proximité sur son territoire. 4 agents sont formés guides composteurs. Le taux d'équipement des ménages du territoire en composteurs individuels est de 20,3 %. 18 composteurs : 5 en pied d'immeuble, 5 en restauration collective, 4 en autres établissements (en entreprises), 4 en site pédagogique et/ou jardins collectifs. L'Agglomération dispose d'une procédure formalisée. Elle se charge de la communication et s'assure du respect des prérequis par les volontaires. Un prestataire de l'Agglomération réalise une part des diagnostics, installations, formations et du suivi des composteurs collectifs pendant un an, sur les sites à enjeux (gisement important, risque potentiel de nuisances). L'Agglomération se charge de l'installation et de l'accompagnement des sites concernant petits immeubles et des entreprises où les enjeux de gisement sont limités. A terme, l'Agglomération ambitionne de se doter de deux maîtres-composteurs, et de gagner en autonomie et en capacité d'action sur le sujet. Le Grand Albigeois a porté une étude sur le déploiement de sa stratégie biodéchets. L'Agglomération propose un guide du compostage individuel. L'Agglomération a commencé à communiquer en 2022 sur le jardinage au naturel L'étude « biodéchets » aboutit à un schéma de déploiement qui vise à presque doubler le nombre de ménages équipés d'un composteur individuel, et passer de 120 à 3 152 ménages, le nombre de ceux qui recourent à un composteur partagé. Ce scénario propose également d'installer 21 nouveaux sites de compostage en établissement (contre 9 actuellement).
Enjeux de l'action	Montrer que le compostage est réalisable par tous les habitants Offrir à tous les usagers une solution de compostage Augmenter la pratique du compostage individuel, en équipant et en accompagnant de nouveaux foyers vers le compostage Favoriser les liens sociaux autour du compostage Etablir un lien avec la demande d'agriculture urbaine Inscrire le compostage dans l'espace public et collectif Réduire les déchets verts en déchetterie Satisfaire aux obligations règlementaires en matière de collecte séparative des biodéchets La stratégie biodéchets de l'agglomération consiste à offrir à chaque usager du territoire une solution de compostage de proximité. Les solutions de collecte en PAV ou en porte à porte ne viendront qu'en complément de ces solutions dans les lieux à forte densité. ***Obligations règlementaires : Généralisation du tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024 (Loi AGEC 2020)***

	Public-cible pilote (expérimentation)	Public-cible (généralisation / massification)
Public cible	Ménages du Grand Albigeois équipés d'un jardin ne pratiquant pas encore le compostage Ménages en appartement et sans jardin	Tous les usagers Etablissements producteurs de biodéchets

Modalités de l'action	2022	Créer des supports communiquant sur les possibilités de compostage Formation d'un agent Maitre composteur Formation d'un agent Guide composteur

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

		<u>Compostage individuel</u> Communiquer et organiser des réunions « compostage » sur le modèle Tupperware en réunissant 10 participants à la demande d'un propriétaire de composteur et en y proposant une formation. Réaliser 2 fois par an des distributions délocalisées de composteurs sur les différentes communes de l'Agglomération. Acquérir des lombricomposteurs et des solutions Bokashi afin de les tester et développer une expertise en interne. Pour les expérimentations concluantes, communiquer sur leur utilisation proposer une nouvelle offre. Réaliser un guide pour les usagers qui acquièrent un composteur (aspects pratique) en complément de la formation orale <u>Compostage collectif</u> Assurer le suivi des installations : comptabiliser la distribution de bio-seaux pour le compostage collectif. Utiliser pour ce faire la solution Gesbac. Réaliser les premières actions de formation des référents de site (pieds d'immeuble et compostage autonome en établissement). Poursuivre l'animation du réseau des référents (newsletter et rencontres). <u>Collecte biodéchets</u> Mettre en œuvre la stratégie biodéchets issue de l'étude réalisée en 2020 – 2022 qui donne la priorité au compostage individuel ou collectif dès que cela est possible. Pour les solutions de collecte résiduelles, réaliser une veille sur les installations de structures de traitement des biodéchets à l'échelle du département. Rechercher les solutions qui permettent un meilleur traitement des biodéchets (au regard de la hiérarchie des modes de traitement). Lancer le recrutement du chargé de mission biodéchets <u>Déchets verts</u> Développer les animations « jardinage au naturel » (création d'évènements sur ce thème, d''ateliers, d'un stand pour présenter le sujet sur les évènements, de formations...). Construire et développer les solutions en direction des particuliers pour le broyage des déchets verts (subvention de location, développement d'un réseau de paysagistes qui pratiquent le broyage sur place, etc.). Poursuivre l'accompagnement des communes vers la mutualisation des broyeurs et autres matériels pour une gestion différenciée des espaces verts et une réduction des déchets verts communaux. Poursuivre l'expérimentation des points de tri en cimetières. Accompagner la ville d'Albi dans la mise en œuvre de son PAT <u>Lutte contre le gaspillage alimentaire</u> Développer des solutions d'accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour les restaurations collectives. Développer des outils de sensibilisation en direction du grand public sur ce sujet
	2023	Repenser intégralement le dispositif de distribution des composteurs pour le rendre encore plus accessible par les particuliers grâce à une approche de design de service. Formation d'un second Maitre composteur Distribuer un questionnaire de satisfaction Repenser le dispositif d'accompagnement au compostage collectif avec des outils de design des services publics. Tester les solutions de PAV sur une partie du territoire Se doter de moyens humains nécessaires pour déployer les dispositifs compostage individuel et collectif.
		<u>Eléments de communication :</u> Création d'une panoplie d'outils de communication pour les différentes catégories de site de compostage (individuel, collectif, en établissement...), avec à la fois des plaquettes dédiées et des pages du site Internet. Création et diffusion d'une campagne de communication (affichage (véhicules, mobilier urbain...), réseaux sociaux, grand A, conférence de presse...) pour informer sur le tri à la source des biodéchets. Création d'une interface (questionnaire en ligne) servant pour la prise de contact et l'accompagnement à une première réflexion du porteur de projet pour un composteur collectif. Diffusion de ces outils auprès des publics-cibles.
	2024	Repenser intégralement le dispositif d'accompagnement au compostage collectif pour le rendre encore plus accessible par les particuliers grâce à une approche de design de service. Développer en interne les compétences pour accompagner le compostage collectif : - La réalisation de diagnostic - La formation de référents de site - Le suivi de l'installation (pendant un an et tous les 4 mois) Déploiement de l'ensemble des solutions de collecte séparative des biodéchets

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

		Distribuer un questionnaire de satisfaction
		Eléments de communication : Poursuite de la diffusion des éléments présentés ci-dessus.
	2025	Réaliser une étude de métabolisme sur la matière organique (d'où vient l'alimentation du territoire, d'où vient le compostage : quels sont les achats de MO et d'alimentation en dehors du territoire, et que devient l'alimentation (gaspillage alimentaire, transformation...)) => outil pour faire comprendre et illustrer ce qu'est l'économie circulaire, et faire prendre conscience aux acteurs de la filière qu'ils font partie de ce flux là, et illustrer avec ce flux-là ce que pourrait être l'autonomie du territoire sur un flux particulier.

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Nota : base de calcul des ETP : 200 jours travaillés par an. (0,1 ETP = 20 jours soit 1 mois à plein temps).

Années	Adiouma Sow	Anne-Claire Not	Cellule usagers	Yannick Rossell	Service communication	cdM Biodéchets
2022	6	20	21		5	
2023	5	15	225	30	5	150
2024	2	7	528	30	5	200
2025	2	5	605	30	5	200

Dépenses prévues (hors moyens humains internes)

Année	Type de dépense	Montant
2023	Investissements totaux en matériel et fonctionnement opérationnel technique	174 kC
	Conception et édition des plaquettes	2 000 €
	Campagne de communication TSB	2 000 €
2024	Investissements totaux en matériel et fonctionnement opérationnel technique	259 k€
	Investissements totaux en matériel et fonctionnement opérationnel technique	310 k€
2025	Etude de métabolisme territorial	

Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)

	% de la population déclarant pratiquer le compostage	Evolution de la part des biodéchets dans les caractérisations réalisées	Nb annuel de de composteurs individuels distribués
2022			1 000
2023	40%	40%	2 500
2024		-%	3 000
2025	60%	35%	3 000
	Nb de bokashi distribués chaque année	**Nb de lombricomposteurs distribués chaque année**	**Nombre cumulé de sites de compostage partagé**
2022	5	5	20
2023	20	50	50
2024	40	100	150
2025	40	100	315

Sous-action concernée	Points gagnés
2.2.2.1 - Disposer d'une analyse actualisée par rapport à l'état du système de collecte sur le taux d'utilisation du servi	1 point
2.2.2.3 Disposer d'une étude préalable à la mise en place de solutions alternatives pour diminuer les flux trait	1 point
2.2.3.4 Trier à la source les bio déchets	1,5 points

Pour aller plus loin

Pour aller plus loin : interdire les tontes de pelouse en déchetterie.
Pour aller plus loin 2 : Réaliser une étude de métabolisme sur les biodéchets en lien avec le PAT.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

Axe 3 : Réduire les déchets produits sur le territoire

Améliorer la collecte sélective des emballages et papiers et réaliser l'extension des consignes de tri

n°9

Biomasse Dérivées des ressources fossiles	Recyclage

Référent interne : Adiouma Sow

Fiches-actions et programmes en lien	*Fiche actions 2, 3, 4, 7, 13*		
Partenaires			
Situation en 2022	Equipement en bacs de l'ensemble des ménages (hors hyper-centre) du territoire en vue de l'extension des consignes de tri. Trois campagnes successives ont été réalisées en 2020 – 2021. Le territoire est prêt pour l'extension des consignes de tri. D'après la campagne de caractérisation des OMR de 2020, la poubelle grise contient encore 59 kg/hab. d'emballages et papiers ainsi que 30kg/hab. d'autres plastiques liés à l'ECT (soit 35% d'emballages et papiers au total). En 2020, le taux de refus de tri dans les emballages était de 17%. Les campagnes de communication impactent directement les résultats de la collecte sélective par une remobilisation des habitants sur leurs gestes de tri. La simplification des consignes de tri concourt également à l'amélioration du geste de tri.		
Enjeux de l'action	Réduire la part des déchets recyclables dans les ordures ménagères résiduelles Améliorer le taux de valorisation des déchets Accompagner les citoyens vers un meilleur tri des déchets ***Obligations règlementaires : Extension des consignes de tri des plastiques avant 2022 (Loi TECV 2015)***		
Public cible	Public-cible pilote (expérimentation)	Public-cible (généralisation / massification)	
	-	Usagers	
Modalités de l'action par année	2022	Communiquer auprès des usagers Actualiser les guides transmis aux nouveaux arrivants et les mémos. Réaliser des campagnes de communication et des conférences de presse pour l'évolution des consignes. Réaliser une courte vidéo sur l'importance du tri et le devenir des déchets triés en Grand Albigeois à diffuser sur les réseaux sociaux de l'agglomération En septembre, informer les agents en contacts des usagers (cellule usagers, personnel d'accueil et rippers) sur le déploiement du dispositif, le détail des emballages acceptés, les messages à faire passer auprès des usagers, et diffuser la plaquette d'information destinée aux agents des mairies et des élus communaux. Former les relais et partenaires (bailleurs sociaux, chambres consulaires, CCAS, etc…) Communiquer en direction des entreprises, en priorité celles assujetties à la RS (utiliser la facture de fin 2022)	
		Eléments de communication : Communication Grand public : informer des évolutions du service -> Panneaux d'affichages, écrans communaux, presse intercommunale (Grand A fin d'année), site internet, réseaux sociaux, permanence téléphonique Communication vers les entreprises : message oral passé par Emeric, et envoi du prospectus d'information dans la facture RS de fin 2022	
	2023	Mise en œuvre de l'extension des consignes de tri au 1er janvier 2023	
		Eléments de communication : Communication récurrente et diversifiée vis-à-vis des supports Communiquer sur les évolutions de tonnages observés et de qualité du tri et le devenir des déchets. S''appuyer sur les outils de la communication engageante (fiche n°2) pour aller chercher les tonnages de tri et d'extension des consignes de tri encore dans les bacs d'OMR. Faire évoluer le taux de participation à la collecte sélective des emballages et papiers.	

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

	2024 et suivantes	Idem
		Eléments de communication : Communication récurrente et diversifiée vis-à-vis des supports Communiquer sur les évolutions de tonnages observés et de qualité du tri et le devenir des déchets.

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Nota : base de calcul des ETP : 200 jours travaillés par an. (0,1 ETP = 20 jours soit 1 mois à plein temps).

Années	Adiouma Sow	Anne-Claire Not	Cellule usagers	Yannick Rossell	Service communication
2022	5	10	50	10	20
2023	1	-	20	-	1
2024	1	-	-	-	1

Dépenses prévues (hors moyens humains internes)

Année	Type de dépense	Montant
2022	Supports de communication (pris en charge par ailleurs)	
2023	Supports de communication (pris en charge par ailleurs)	
2024	Supports de communication (pris en charge par ailleurs)	

Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)

	% d'erreurs de tri	% d'emballages dans les OMR	Augmentation des tonnages de collecte sélective des EM
2022	18%	34%	-
2023	20%	30%	4 497 tonnes d'EM
2024	20%	25%	4 610 tonnes d'EM

Référentiel Economie circulaire

2.2 Améliorer l'efficience du système de collecte : de 48,3 % à 58,3 %

Sous-action concernée	Points gagnés
2.2.3.5 Etendre les consignes de tri	1,5

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

Axe 3 : Réduire les déchets produits sur le territoire

Déployer la stratégie réemploi et promouvoir la réparation

n°10

Toutes ressources	Allongement de la durée d'usage

Référent interne : Anne-Claire Not

Fiches-actions et programmes en lien	*Fiche actions 3*
Partenaires	*CMA, Acteurs de l'ESS du territoire,*
Situation en 2022	Une étude est en cours pour rénover les déchetteries du Grand Albigeois, intégrer le réemploi dans les déchetteries et ouvrir de nouvelles filières. Le Grand Albigeois a noué des relations avec 7 structures du territoire, de l'insertion et du réemploi, pour construire et déployer la stratégie de réemploi. Le projet de recyclerie est emblématique pour la politique de réemploi. Les services du Grand Albigeois en charge de l'insertion sont informés de ce projet. La stratégie de réemploi a vocation à consolider l'activité des acteurs du réemploi déjà en place sur le territoire. Une plateforme virtuelle de réemploi est déjà en place avec certains acteurs du réemploi et fonctionne depuis 2020. Des prélèvements en déchetterie sont également réalisés Depuis 2020, le Grand Albigeois s'associe à la CMA du Tarn au moment de la semaine de la réduction des déchets pour promouvoir le dispositif Répar'acteur. Elle communique sur l'actualité de la réglementation autour de la réparation. Le territoire compte un Repair'café (réunion une fois par mois à Albi), ainsi qu'un engagement de la CMA en faveur de répar'acteur. La CA Albigeois a noué un partenariat avec la CMA. La CMA, relaie les flyers et dispositifs de communication (cartes) de la CA Albigeois auprès des artisans.
Enjeux de l'action	La loi AGEC de février 2020 a disposé : - L'obligation que chaque déchetterie dispose d'un local dédié au réemploi, et propose un accès facilité aux objets qui y sont déposés pour les structures du réemploi (article 57) ; - L'obligation d'une part de produits issus du réemploi dans l'achat public de différentes catégories de produits (précisés dans le décret d'application N°2021-254 du 9 mars 2021) (article 55 et 58) ; - Plusieurs aspects facilitant le réemploi des matériaux dans le bâtiment (sortie du statut de déchets...) (article 54) ; - L'encouragement à faire appel des matériaux de réemploi par les Maîtres d'ouvrage publics (article 59). L'enjeu principal de cette fiche-action est de déployer le réemploi et la réparation sur le territoire de la CA Albigeois. Pour la réparation, l'enjeu est d'animer une dynamique territoriale sur le sujet et de rendre visible l'offre de réparation.

Public cible	Public-cible pilote (expérimentation)	Public-cible (généralisation / massification)
	-	Les acteurs du réemploi Les citoyens-consommateurs

Modalités de l'action par année		
	2022	Poursuivre le travail mené avec les acteurs du réemploi sur le projet de recyclerie du territoire pour aboutir à une proposition de cahier des charges permettant leur positionnement. Mettre en avant les solutions autour de la réparation à l'occasion de la semaine de la réduction des déchets
		Eléments de communication : - Avec la chambre des métiers, campagne de communication en vue de la promotion du dispositif Répar'acteurs pendant la SERD (clip sur les réseaux sociaux en 2020 / rallye de la réparation en 2021 / à élaborer pour 2022)
	2023	Réaliser les travaux de déchetterie en intégrant la création d'un espace dédié au réemploi Réaliser une veille auprès des acteurs du territoire sur les flux importants produits et sans exutoire

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

		Développer des solutions alternatives de collecte des gros volumes de déchets, notamment inertes, pour limiter les mélanges. Communiquer sur cette solution Publication de l'Appel d'offre recyclerie à destination des acteurs du réemploi Mettre en avant les solutions autour de la réparation à l'occasion de la semaine de la réduction des déchets
		Eléments de communication : Communication Grand public : Informer des nouveaux services disponibles en déchetterie -> presse intercommunale, Informer sur le travail réalisé -> article Réseaux sociaux, presse intercommunale
	2024	Création de la recyclerie/matériauthèque Communiquer sur la structure auprès du Grand public Faire de ce lieu un lieu social sur le territoire avec l'organisation d'évènements réguliers dédiés à la transition écologique, et permettre l'utilisation des espaces par les acteurs du réemploi du territoire (Cf action n°3) Mettre en avant les solutions autour de la réparation à l'occasion de la semaine de la réduction des déchets. Se doter de moyens humains pour travailler les questions de réemploi (dialogue avec le gestionnaire de la recyclerie, réemploi des matériaux du BTP – fiche n°12 - , étudier l'opportunité d'actions autour de la consigne de contenants pour la vente à emporter, et animer le sujet de la réparation avec les dispositifs issus de la REP et de la loi AGEC).
		Eléments de communication : - Campagne de communication pour faire connaître la recyclerie (réseaux sociaux, affichage, relais presse, Grand A, Site Internet...) et informer sur la thématique du réemploi sur le territoire

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Nota : base de calcul des ETP : 200 jours travaillés par an. (0,1 ETP = 20 jours soit 1 mois à plein temps).

Années	Adiouma Sow	Anne-Claire Not	Cellule usagers	Secrétariat GeDe	Yanick R	Service communication
2022	2	8	-	7	15	
2023	3	22	5	7	20	27
2024	3	19	22	7	30	14

Dépenses prévues (hors moyens humains internes)

Année	Type de dépense	Montant
2022		
2023		
2024		

Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)

	Création d'espaces dédiés au réemploi en déchetterie	Nb de passages clients en recyclerie	Tonnes réemployées grâce à la recyclerie	Tonnes réemployées (matériauthèque adossée à la recyclerie)
2022	-			
2023	fait			
2024	fait			
2025	Fait	25 000	200	20

Référentiel Economie circulaire

2.3 Améliorer la valorisation des déchets (dont organiques) : de 26,7 % à 40 %
5.1 Actions dirigées vers le Grand Public et les associations : de 25,7 % à 41,4 %

Sous-action concernée	Points gagnés
2.3.1.3 Etudier l'optimisation des filières envisageables	2,67
5.1.3.3 Créer un ou des espaces communs de dialogue pour les acteurs du territoire	2,4
5.1.3.4 Disposer d'accord(s) avec un ou plusieurs acteurs grand public du territoire	2,4

Pour aller plus loin

Proposer, sous condition de ressources, un chèque réparation aux particuliers souhaitant faire réparer leurs équipements (REX Toulouse Métropole)

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

Axe 4 : Développer de nouveaux modèles économiques

Approvisionnements durables de l'Agglomération

n°11

Toutes ressources	Approvisionnement durable

Référent interne : Anne-Claire Not

Fiches-actions et programmes en lien	*Fiche actions 7, 11*		
Partenaires	*Terres d'EFC*		
Situation en 2022	Des webinaires d'informations ont été organisés auprès des services. En 2020, 42% des marchés publics du Grand Albigeois intégraient des clauses sociales et/ou environnementales. Ce pourcentage diminue depuis 2016 en raison de l'augmentation des marchés de prestations intellectuelles dans lesquels il parait plus complexe au service marchés publics d'intégrer de telles clauses. Le service marchés publics a mené plusieurs expérimentations (achat de véhicules et achat de fournitures) qui ont montré que les opérateurs du territoire n'étaient pas toujours en mesure de répondre à ces exigences. En particulier, le secteur du BTP apparait peu outillé pour s'engager sur l'économie circulaire. Les entreprises du territoire n'ont pas toutes été en mesure de répondre au marché de déconstruction du centre technique Lebon intégrant des clauses de réemploi.		
Enjeux de l'action	Amplifier l'intégration des enjeux de l'économie circulaire dans les marchés publics Eco-exemplarité de l'agglomération ***Obligations règlementaires : dès le 1er janvier 2023 obligation d'adoption d'un SPASER (décret n°2022-767 du 2 mai 2022 abaissant le seuil d'adoption aux communes dont le montant annuel d'achats dépasse 50 millions d'euros)*** ***Autres obligations liées au réemploi incluses dans la loi AGEC : performance environnementale des produits, en particulier de leur caractère biosourcé, recours aux matériaux de réemploi dans la construction (article L228-4 du code de la commande publique), acquisition de construction temporaire et réemploi (article L. 2172-5 du code de la commande publique), obligation de réduire la consommation de plastiques à usage unique et la production de déchets, et de privilégier les biens issus du réemploi ou utilisant les matières recyclées (décret d'application N°2021-254 du 9 mars 2021), acquisition de produits issus de la valorisation, pneumatiques réchappés (article L. 2172-6 du code de la commande publique)***		
Public cible	Public-cible pilote (expérimentation)	Public-cible (généralisation / massification)	
	-	Acheteurs de l'Agglomération Opérateurs du territoire	
Modalités de l'action par année – 2022	Poursuivre l'organisation de formations internes en direction des élus (*Cf.* action n°1) et des services. Constitution d'un réseau d'acheteurs Réaliser une veille sur les prochains marchés de la collectivité et réaliser une cartographie des marchés		
Modalités de l'action par année – 2023	Porter une expérimentation en interne aux services du Grand Albigeois pour intégrer l'EFC aux marchés publics : - Réaliser une veille et mobiliser des retours d'expériences inspirants et reproductible ou sur des thématiques à approfondir. - Identifier les marchés ou services à enjeux - Accompagner ces services / marchés dans le cadre d'une expérimentation avec l'appui d'un prestataire. Développer un label Economie circulaire pour les marchés exemplaires du Grand Albigeois et des Communes. Organiser annuellement une présentation des Communes ayant été labélisées en Commission Environnement. Elaborer un SPASER Intégrer le futur réseau régional sur les achats publics		
	<u>Eléments de communication :</u> Communication Grand public : Informer sur le déroulement de la démarche (une fois lancée) -> Réseaux sociaux, presse intercommunale		

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

	2024 et suivantes	Idem
		Eléments de communication :

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an) *Nota : base de calcul des ETP : 200 jours travaillés par an. (0,1 ETP = 20 jours soit 1 mois à plein temps).*				
Années	**Anne-Claire Not**	**Aurélien Puiseux**	**Service Marchés**	**Service communication**
2022	16	-	-	2
2023	22	10	12	5
2024	27	12	15	7

Dépenses prévues (hors moyens humains internes)		
Année	**Type de dépense**	**Montant**
2022	-	
2023	Prestataire spécialisé dans l'intégration de l'ECi et des problématiques de transition écologique dans les marchés publics	5 000
	Formation intégration de l'économie circulaire dans les marchés publics	1 500
2024	-	

Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)			
	Expérimentation réalisée	**% de marchés intégrant des clauses environnementales**	**Journée de promotion des achats responsables auprès des différents services**
2022	-		
2023	-	30%	Fait
2024	Fait	45%	Fait
2025		60%	Fait

	Rédaction d'une politique d'achat responsable	**Réalisation d'une cartographie des achats**	**% de communes ayant expérimenté l'inclusion de l'ECi dans un de leur projet**	**Adhésion et nb de participation au réseau régional**
2022				-
2023	Fait	Fait	25 %	Fait
2024			50 %	
2025			100 %	

Référentiel Economie circulaire	
3.2 Réaliser des achats responsables : de 25 % à 65 % 3.6 Soutenir et accompagner l'économie de la fonctionnalité et de la coopération : de 14,5 % à 32 %	
Sous-action concernée	**Points gagnés**
3.2.1.1 Décider d'engager une structuration de sa politique d'achats responsables	0,63
3.2.1.2 Disposer d'une politique d'achat responsable	1,25
3.2.1.3 Réaliser une cartographie des achats	1,25
3.2.2.2 Disposer d'au moins 60 % des marchés publics incluant des dispositions environnementales	3,13
3.2.3.2 Participer au réseau d'acheteurs	1,88
3.2.3.3 Promouvoir les achats responsables	1,88
Pour aller plus loin	
3.6.2.4 Intégrer des critères d'économie de la fonctionnalité et de la coopération dans la commande publique	4,38

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

Axe 4 : Développer de nouveaux modèles économiques

Encourager le secteur du BTP à aller vers l'économie circulaire

n°12

Matériaux minéraux

Allongement de la durée d'usage
Recyclage

Référent interne : Anne-Claire Not

Fiches-actions et programmes en lien	*Fiche actions 7, 10, 11*	
Partenaires	*CAPEB, FFB, Toulouse Métropole, Synéthic, Envirobat, CCI, Terres d'EFC*	
Situation en 2022	Les acteurs du BTP sont soumis à des contraintes règlementaires et d'approvisionnement de plus en plus importantes. L'Agglomération a également des contraintes règlementaires liées aux marchés publics. L'accompagnement chantier propre mené sur le chantier du futur centre technique Lebon a montré que tous les opérateurs du territoire n'étaient pas en mesure de répondre à des marchés incluant des clauses de réemploi et de recyclage. La CAPEB et la FFB sont intéressées pour avoir plus d'éléments sur le réemploi des matériaux de construction. Des premiers contacts au niveau technique entre Toulouse Métropole et le Grand Albigeois évoquent le projet Waste2Built porté par la Métropole	
Enjeux de l'action	Réduire le gaspillage de matériaux minéraux et de construction Déployer le réemploi dans la construction Accompagner les acteurs du BTP dans le respect de la règlementation Soutenir l'économie locale Contribuer à l'ancrage locale des entreprises du territoire Meilleure valorisation des déchets de chantiers Permettre aux entreprises locales du BTP de répondre aux marchés de l'agglomération qui vont intégrer les obligations règlementaires en matière de réemploi. Acculturer les maitres d'œuvre, les BE, montée une opération plus globale avec Synethic. Service patrimoine et/ou service marché se forment à cela aussi.	
Public cible	Public-cible pilote (expérimentation)	Public-cible (généralisation / massification)
	Opérateurs ayant travaillé avec l'agglomération	Entreprises du BTP du territoire Acheteurs publics (communes) Maitre d'ouvrage du territoire
Modalités de l'action par année – 2022	Formaliser un partenariat avec la CAPEB et la FFB pour sensibiliser les entreprises du BTP à l'économie circulaire avec l'organisation de retours d'expériences, interventions auprès des réseaux (FFB, CAPEB). Définir ensemble les moyens et les objectifs de l'action. Echanger avec l'EEAM sur la mise en place de démonstrations et/ou de formations. Identifier les chantiers pilotes susceptibles d'intégrer le projet européen WasteToBuilt (3-5 projets à réaliser avant 2025) et faire une demande en ce sens auprès de Toulouse Métropole. Un contrat de réciprocité pourra encadrer ce partenariat.	
	Eléments de communication : Communication vers les entreprises : Informer sur les évènements organisés -> Réseaux sociaux, site internet, newsletter dev éco.	
– 2023	Sensibiliser les entreprises du BTP à l'économie circulaire avec l'organisation d'évènements de partage de retours d'expériences et d'interventions auprès des réseaux (FFB, CAPEB). Organiser des temps de sensibilisation / formation des entreprises pour aider les entreprises à répondre à nos marchés (partenariats possibles avec la CCI ou avec Snéthic).	

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

		Mobiliser le tissu de maitres d'ouvrages, maitres d'œuvre, bureau d'études environnement, et les partenaires potentiels (chambre consulaires, fédérations professionnelles) pour accueillir sur le Grand Albigeois une formation d'Envirobat sur le thème du réemploi des matériaux de construction. Déployer l'accompagnement des chantiers pilotes. Dans un esprit de sobriété et pour contribuer aux enjeux de la ZAN, travailler à l'optimisation des bâtiments qui constituent le patrimoine.de l'agglomération et de la ville d'Albi. Un volet EFC pourrait compléter ce travail (sous réserve de partenaires susceptibles de mettre en œuvre – à confirmer notamment avec Terres d'EFC)
		Eléments de communication :
	2024	Sensibiliser les entreprises du BTP à l'économie circulaire avec l'organisation de retours d'expériences et interventions auprès des réseaux (FFB, CAPEB). Organiser des temps de sensibilisation / formation des entreprises pour aider les entreprises à répondre à nos marchés (partenariats possibles avec la CCI ou avec Snéthic). Poursuivre la mobilisation des acteurs de la filière sur le territoire et commencer à alimenter une base de données portée par Toulouse Métropole sur les matériaux de réemploi (articulation des projets de déconstruction et des projets de construction). Expérimenter le réemploi à l'échelle de zones en requalification Déployer l'accompagnement des chantiers pilotes
		Eléments de communication :
	2025 et suivantes	Sensibiliser les entreprises du BTP à l'économie circulaire avec l'organisation de retours d'expériences et interventions auprès des réseaux (FFB, CAPEB). Organiser des temps de sensibilisation / formation des entreprises pour aider les entreprises à répondre à nos marchés (partenariats possibles avec la CCI ou avec Snéthic). Poursuivre la mobilisation des acteurs de la filière sur le territoire et l'alimentation de la base de données portées par Toulouse Métropole sur les matériaux de réemploi (articulation des projets de déconstruction et des projets de construction). Poursuivre les expérimentations à l'échelle de zones en requalification Mener une action ciblée sur le recyclage des bétons et leur réemploi en communiquant fortement auprès de tous les acteurs du territoire en partenariat avec Capeb et FFB et évaluer les impacts de cette actions (évolution des tonnages recyclés, des commandes) pour mesurer son effet et redéployer ce type d'actions sur d'autres gisements. Explorer le sujet des terres (terre cru, béton de terre, boucles courtes sur les terres excavées et revalorisées) Les années suivantes. Déployer accompagnement des chantiers pilotes **Pour aller plus loin :** réaliser une étude de métabolisme concentrée sur les matériaux du BTP.

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Nota : base de calcul des ETP : 200 jours travaillés par an. (0,1 ETP = 20 jours soit 1 mois à plein temps).

Années	Adiouma Sow	Anne-Claire Not	Cellule usagers*	Service bâtiments	Service urbanisme	Service communication
2022		5		2	2	
2023		10	20	5	5	5
2024		10	20	5	5	5

Dépenses prévues (hors moyens humains internes)

Année	Type de dépense	Montant
2022	Contribution à l'organisation d'évènements de sensibilisation des professionnels du bâtiment	2 000 €
	Impressions (à détailler)	5 000 €

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

	Agence de communication spécialisée pour stratégie de communication	10 000 €
	Prestataire spécialisé dans la communication engageante pour opération exemplaire sur le territoire	50 000 €
2023	Contribution à l'organisation d'évènements de sensibilisation des professionnels du bâtiment	2 000 €
	Formation sur le réemploi de matériaux du BTP	2 000 €
	Sensibilisation des entreprises pour répondre aux marchés et clauses	2000 €
2024	Contribution à l'organisation d'évènements de sensibilisation des professionnels du bâtiment	2 000 €
	Sensibilisation des entreprises pour répondre aux marchés et clauses	2000 €

Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)				
	Nb de temps de sensibilisation organisés	**Nombre d'entreprises du bâtiment sensibilisées**	**Nombre d'entreprises formées à une réponse Economie circulaire sur les AO**	**Nb de chantier pilote déployés**
2022				1
2023	4	25	10	2
2024	4	25	20	2

Référentiel Economie circulaire	
3.1 Identifier et développer des filières/domaines à enjeu en lien avec l'économie circulaire sur le territoire :	
Sous-action concernée	**Points gagnés**
3.1.2.4 Réaliser les actions du plan d'actions	3,5

*le chargé de mission réemploi assurera l'animation du dispositif sur le territoire

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

Axe 4 : Développer de nouveaux modèles économiques

Développer les synergies inter-entreprises n°13

Toutes ressources	Ecologie Industrielle et Territoriale

Référent interne : Anne-Claire Not

Fiches-actions et programmes en lien		
Partenaires	*CCI, Réseau régional de l'EIT Syn'Occ*	
Situation en 2022	En 2019 et 2020, l'Agglomération a réalisé 50 diagnostics de flux et organisé 3 bourses d'échanges interentreprises pour 23 entreprises en tout. 11 synergies ont été concrétisées dont un achat groupé d'énergie avec 9 entreprises. Les entreprises sont demandeuses de proposition de mutualisation clés en main avec un accompagnement de l'agglomération. Les bourses d'échanges organisés en 2018 et les entretiens ont permis de recueillir un ensemble de besoins pouvant faire l'objet d'actions. L'agglomération participe au comité d'orientation du réseau national Synapse ainsi qu'au réseau régional Syn'oc. En outre, de nombreuses entreprises du territoire font face à des problématiques d'approvisionnement sur les matériaux, l'énergie et les emballages liées d'abord à la crise sanitaire puis à la guerre en Ukraine. Ces pénuries sont accompagnées de montée des prix sur les matériaux disponibles. Certaines entreprises ont profité de cette situation pour renforcer leurs liens avec les entreprises locales réduisant ainsi les incertitudes. Plusieurs entreprises rencontrées ont fait part d'une volonté de renforcer leurs liens locaux mais d'une méconnaissance des offres proposées par les entreprises voisines	
Enjeux de l'action	Favoriser les échanges entre entreprises Réduire le transport de marchandise Réduire le gaspillage de matière Soutenir l'économie locale Contribuer à l'ancrage locale des entreprises du territoire Mobiliser de nouveaux publics Faciliter les synergies BtoB. Proposer des solutions de mutualisation collectives aux entreprises Faire émerger un acteur tier et trouver un modèle économique pérenne pour faire fonctionner l'EIT sur le territoire	
Public cible	Public-cible pilote (expérimentation)	Public-cible (généralisation / massification)
	-	Entreprises du territoire Gros producteurs de déchets du territoire (établissements de santé)
Modalités de l'action par année	2022	En lien avec le service Développement Economique : - Elaborer une nouvelle stratégie EIT et une feuille de route conjointement entre développement économique et GeDe qui guidera le travail du futur chargé de mission. - Proposer 1 synergie à impact à l'échelle du territoire et/ou des zones d'activité - Actualiser l'outil de capitalisation numérique des ressources des entreprises choisi (ACTIF ou autre si jugé plus pertinent) - Mettre en relation les entreprises ayant des besoins réciproques. - Accompagner la mise en œuvre pratique des synergies - Assurer le suivi et l'évaluation des synergies - Organiser une rencontre axée « santé et EIT » pour identifier le potentiel de synergies du secteur - Faire une nouvelle demande de subvention Ademe / Région sur la base du nouveau projet - Renseigner le référentiel Elipse - Accueil du réseau régional Syn'Oc en septembre - Débuter les réflexions autour de l'émergence d'un acteur tiers pour faciliter la concrétisation de synergies et permettre aux entreprises de se saisir de ces sujets.

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

		- Recruter un chargé de mission EIT. Intégrer l'EIT comme une activité à part entière du service développement économique avec une inscription dans l'organigramme. Montée en compétence de l'ensemble des agents du développement économique sur l''EIT (formations, participations au réseau régional, au journées nationales, etc...). L'actualité de l'EIT et les opportunités de synergies seront abordées en point mensuel GeDe / DEI et lors de la réunion trimestrielle des directeurs (cf. Fiche action N° 1 et 7), des points spécifiques seront organisées en tant que de besoin.
		Eléments de communication : Communication Grand public : Informer des synergies réaliser, des entreprises engagées et des résultats environnementaux obtenus -> Un article dans la presse intercommunale (2 fois par an), réseaux sociaux, presse locale (communique de presse) **Communication vers les entreprises :** - Informer les entreprises sur la démarche EIT -> Permanences téléphoniques, site internet, plaquette transmise au service développement économique, transmise aux acteurs relais (U2P, FFB, CAPEB…) - Informer les entreprises au lancement d'une synergie collective -> Réseaux sociaux, newsletter dev éco, communication par courriel auprès des partenaires Informer les entreprises sur les synergies réalisées -> Réseaux sociaux, presse intercommunale, newsletter dev éco, cafés de zone
	2023	En lien avec le service Développement Economique : - Développer des synergies à impact environnemental - Proposer deux synergies de mutualisation collectives. - Actualiser l'outil de capitalisation numérique des ressources des entreprises choisi (ACTIF) - Mettre en relation les entreprises ayant des besoins réciproques. - Accompagner la mise en œuvre pratique des synergies - Assurer le suivi et l'évaluation des synergies - Poursuivre les réflexions autour de l'émergence d'un acteur tiers pour faciliter la concrétisation de synergies et permettre aux entreprises de se saisir de ces sujets. - Renseigner le référentiel Elipse De plus, en ce qui concerne l'approvisionnement durable : - Identifier les ressources principales employées par les entreprises du territoire - Trouver des solutions d'approvisionnement locales pour les principaux flux identifiés (cartons, papier de calage…) - Communiquer sur ces solutions auprès des entreprises du territoire - Organiser un évènement annuel dédié à l'approvisionnement en lien avec la démarche d'EIT - Développer une offre de service à destination des entreprises, et proposer des **diagnostics** avec un focus sur l'approvisionnement.
		Eléments de communication : Communication auprès des entreprises : Informer de l'évènement -> Réseaux sociaux, Site internet, newsletter dev éco
	2024 et suivantes	Actualiser et déployer l'offre de service Idem 2023 + Etudier l'implication des entreprises et la possibilité de mettre en place une gouvernance partagée avec la création d'une association. Renseigner le référentiel Elipse 2025 : Idem 2023 + Encourager l'implication des entreprises dans la gouvernance partagée de l'acteur tiers. Renseigner le référentiel Elipse
		Eléments de communication :

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Nota : base de calcul des ETP : 200 jours travaillés par an. (0,1 ETP = 20 jours soit 1 mois à plein temps).

Années	Adiouma Sow	Anne-Claire Not	Cellule usagers	Service développement économique	Service communication	CdM EIT
2022		32	4	12	8	
2023		14	24	4	17	200

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

2024		10	24	4	15	200

Dépenses prévues (hors moyens humains internes)		
Année	**Type de dépense**	**Montant**
2022	Acquisition location outil numérique	5 000
	Frais liés aux rencontres entre acteurs	4 000
	Frais de déplacement	1 000
2023	Acquisition location outil numérique	5 000
	Frais liés aux rencontres entre acteurs	4 000
	Frais de déplacement	1 000
2024	Acquisition location outil numérique	5 000
	Frais liés aux rencontres entre acteurs	4 000
	Frais de déplacement	1 000

Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)			
	Nb cumulé de synergies à impact environnemental favorable	**Nb de synergies nouvelles créées**	**Nb cumulé d'entreprises engagées dans des synergies**
2022	1	3	
2023	2	3	10
2024	3	3	15
2025	4	3	20
	Nb de diagnostics réalisés avec focus approvisionnement	**Nb de mises en contact réalisés**	**Nb de flux d'approvisionnement pour lesquels une solution locale est proposée**
2022	-	-	-
2023	10	10	2
2024	20	20	5

Référentiel Economie circulaire	
3.5 Soutenir et accompagner les projets d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) : de 61 % à 79 %	
5.3 Actions dirigées vers les acteurs économiques (TPE/PME, grandes entreprises, commerçants, artisans, …) : de 37,5 % à	
Sous-action concernée	**Points gagnés**
3.5.3.4 Mettre en œuvre au moins 2 synergies par an	1,5
3.5.4 Disposer d'un ETP dédié	3
5.3.1.1 Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier approvisionnement durable	0,86

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

Axe 4 : Développer de nouveaux modèles économiques

Accompagner les entreprises dans l'exploration de modèles efficients et sobres en ressources

n°14

Toutes ressources	Ecoconception Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération

Référent interne : Anne-Claire Not

Fiches-actions et programmes en lien	*Fiche actions 11, 13, 14*	
Partenaires	*CJD, Pôle éco-conception, Terres d'EFC*	
Situation en 2022	BRIANE Environnement et Sapoval sont engagés dans une transition de leur modèle économique. Ils sont membres du réseau Terres d'EFC et mènent une réflexion collective. La potentialité d'un accompagnement EFC a été évoqué lors des entretiens avec les entreprises. 3 d'entre elles (Albi Colis Service, AG+ Energie, Les poteries d'Albi) se sont exprimées comme potentiellement intéressées par un tel accompagnement à la condition qu'il ait lieu sur l'Albigeois. Le CJD du Tarn a porté en 2019 un accompagnement EFC à destination de ses membres. La prise en compte des impacts environnementaux de l'entreprise fait partie des sujets traités. Une commission du CJD est spécifiquement consacrée à la réduction de ces impacts. Elle travaille en 2022 sur la réalisation de bilan carbone des entreprises membres.	
Enjeux de l'action	Accompagner les entreprises pionnières du territoire Encourager l'innovation Réduire le gaspillage de matière Soutenir l'économie locale Contribuer à l'ancrage locale des entreprises du territoire Résilience des entreprises Communiquer sur comment on aide les entreprises à être plus robuste sur les variations prix des matières	
Public cible	Public-cible pilote (expérimentation)	Public-cible (généralisation / massification)
	Entreprises pionnières / Dirigeants membres du CJD	Entreprises du territoire
Modalités de l'action par année – 2022	**<u>Sensibiliser, acculturer :</u>** Créer une programmation annuelle autour de l'EFC et de l'éco-conception (ateliers, webinaires, témoignages presse, …) afin de faire écho aux dispositifs régionaux à la disposition des entreprises en lien avec Terres d'EFC et le Pôle éco-conception. **<u>Accompagner localement :</u>** Si un nombre plancher d'entreprises intéressées par une opération collective est atteint, déclencher un accompagnement local auprès des opérateurs régionaux **<u>Formation :</u>** Former les agents au contact des entreprises à l'EIT, EFC et éco-conception (*Cf*. fiche 11) La collectivité pourra ainsi à la fois promouvoir une approche EFC en interne (marchés publics, identification de projets à potentiels de coopération locale) et en externe (mobilisation des entreprises vers l'EFC).	
	<u>Eléments de communication :</u> Communication Entreprises : Informer des évènements à venir -> Réseaux sociaux, Newsletter dev éco Communiquer sur les entreprises engagées et les gains de l'économie circulaire -> Presse intercommunal avec retours d'expérience, site internet, vidéo témoignage, newletters dev éco	

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
Reçu en préfecture le 03/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID : 081-248100737-20220927-DEL2022_208-DE

	2023	Déployer l'offre de service Construire en lien avec le CJD un accompagnement Economie circulaire pour la commission pirate 2023 du CJD. Il pourrait intégrer des aspects EFC et éco conception une fois les dirigeants d'entreprises imprégnées de l'économie circulaire. Réaliser un suivi de l'état d'avancement, des freins et des leviers des entreprises du territoire afin d'adapter les marchés publics publiés aux capacités des opérateurs locaux. Inversement, communiquer sur ces marchés pour inciter les opérateurs à avancer sur ces thématiques. Communiquer sur les entreprises engagées et leurs retours d'expérience par des vidéos témoignages, des tables rondes, intervention sur des évènements.
		Eléments de communication :
	2024 et suivantes	Questionner l'intégration de l'Economie circulaire aux programmes proposés aux entreprises et porteurs de projets par Innoprod et Albisia.
		Eléments de communication :

Moyens humains engagés au sein de la collectivité (En ETP/an)

Nota : base de calcul des ETP : 200 jours travaillés par an. (0,1 ETP = 20 jours soit 1 mois à plein temps).

Années	Adiouma Sow	Anne-Claire Not	Service développement économique	Service communication
2022	5	25	5	2
2023	2	25	10	25
2024	2	25	7	17

Dépenses prévues (hors moyens humains internes)

Année	Type de dépense	Montant
2022	Intervenants (Pole Ecoconception, Terres d'EFC) et (contribution à l') organisation d'évènements	5 000
2023	Intervenants (Pole Ecoconception, Terres d'EFC) et (contribution à l') organisation d'évènements	5 000
2024	Intervenants (Pole Ecoconception, Terres d'EFC) et (contribution à l') organisation d'évènements	5 000

Objectifs et indicateurs (moyens, participation ou impact)

	Nb d'entreprises accompagnées	Accompagnement du CJD	Formalisation de l'offre de service Economie circulaire auprès des entreprises (et mise à jour annuelle)
2022	-	-	Fait
2023	5	Fait	Fait
2024	5	-	Fait

Référentiel Economie circulaire

3.4 Soutenir et accompagner l'écoconception des produits transformés et des services du territoire : de 0 % à 36 %
3.6 Soutenir et accompagner l'économie de la fonctionnalité et de la coopération : de 14,5 % à 29,5 %

Sous-action concernée	Points gagnés
3.4.1.1 Organiser au moins un évènement par an avec les entreprises du territoire	0,38
3.4.1.2 Organiser au moins 2 évènements par an avec les entreprises du territoire	1,13
3.4.3.1 Accompagner les entreprises au travers d'opération collectes	3,75
3.4.3.2 Accompagner les entreprises au travers d'un accompagnement individuel	3,75
3.6.1.1 Engager une formation du personnel de la collectivité	0,94
3.6.1.2 Avoir formé des personnes de la collectivité	0,94
3.6.1.3 Engager une sensibilisation des acteurs du territoire	0,94
3.6.1.4 Sensibiliser les acteurs du territoire	0,94
3.6.3.1 Faire émerger un projet coopératif d'économie de la fonctionnalité et de la coopération ou participer à un projet	3,75